

Liste des délibérations du Conseil de territoire du 3 juillet 2023

Après en avoir délibéré, le Conseil de territoire, a adopté les délibérations :

N° DC2023-81 : Désignation d'un référent déontologue pour les élus du Territoire et les élus de certaines communes de l'intercommunalité
à l'unanimité,

N° DC2023-82 : Approbation du compte rendu financier annuel (CRFA) 2022 établi par la SPL Marne-au-Bois, aménageur de la concession d'aménagement du secteur « Tassigny Auroux » à Fontenay-sous-Bois
à l'unanimité,

N° DC2023-83 : Approbation du compte rendu financier annuel (CRFA) 2022 établi par la SPL Marne-au-Bois, aménageur de la concession d'aménagement du secteur « Val de Fontenay Alouettes » à Fontenay-sous-Bois
à l'unanimité,

N° DC2023-84 : Approbation du compte rendu financier annuel (CRFA) 2022 établi par la SPL Marne-au-Bois, aménageur de la concession d'aménagement du secteur « Alouettes Est » à Fontenay-sous-Bois
à l'unanimité,

N° DC2023-85 : Approbation et arrêt du bilan de la concertation préalable à la création de la ZAC « Marais Pointe Joncs Marins » au sein de la concession d'aménagement « Val de Fontenay Alouettes » à Fontenay-sous-Bois
à l'unanimité,

N° DC2023-86 : Participation financière de ParisEstMarne&Bois aux communes membres dans le cadre d'un spectacle portant sur les thèmes de l'égalité femmes/hommes et / ou des violences faites aux femmes sur la saison artistique 2023/2024
à l'unanimité,

N° DC2023-87 : Octroi de garantie d'emprunt à la société anonyme d'HLM VILOGIA au titre du financement de l'opération d'acquisition en VEFA de 11 logements locatifs sociaux PLUS/PLAI sis 57/59 avenue du Bac – 3 rue du Commandant Rivière à Saint-Maur-des-Fossés
à l'unanimité,

N° DC2023-88 : Octroi de garantie d'emprunt à la société anonyme d'HLM ERIGERE au titre du financement de l'opération d'acquisition en VEFA de 16 logements en Usufruit Locatif Intermédiaire sis 93-95-97 Quai de Bonneuil à Saint-Maur-des-Fossés
à l'unanimité,

N° DC2023-89 : Octroi de garantie d'emprunt à la société anonyme d'HLM LOGIREP au titre du financement de l'opération de réhabilitation énergétique des 8 logements de son ensemble immobilier sis 33 rue de la Varenne à Saint-Maur-des-Fossés
à l'unanimité,

N° DC2023-90 : Octroi de garantie d'emprunt à la société anonyme d'HLM IMMOBILIERE 3F au titre du financement de l'opération d'acquisition en VEFA de 34 logements locatifs sociaux PLS sis 33 avenue du Général de Gaulle à Champigny-sur-Marne
à l'unanimité,

N° DC2023-91 : Octroi de garantie d'emprunt à la société anonyme d'HLM ICF HABITAT LA SABLIERE au titre du financement de l'opération d'acquisition en VEFA de 21 logements locatifs sociaux sis 124 Boulevard d'Alsace Lorraine 94170 Le Perreux-sur-Marne
à l'unanimité,

N° DC2023-92 : Octroi de garantie d'emprunt à la société anonyme d'HLM Résidences Les Fonctionnaires au titre du financement de l'opération d'acquisition en VEFA de 9 logements collectifs sis 15 avenue de l'Alma, Saint-Maur-des-Fossés
à l'unanimité,

N° DC2023-93 : Octroi de garantie d'emprunt à la société anonyme d'HLM Résidences Les Fonctionnaires au titre du financement de l'opération d'acquisition en VEFA de 14 logements collectifs sis 10-14 rue de la Réunion, Saint-Maur-des-Fossés
à l'unanimité,

N° DC2023-94 : Octroi de garantie d'emprunt à la société anonyme d'HLM Résidences Les Fonctionnaires au titre du financement de l'opération d'acquisition en VEFA de 16 logements collectifs sis 141 boulevard de Créteil, Saint-Maur-des-Fossés
à l'unanimité,

N° DC2023-95 : Octroi de garantie d'emprunt à la société anonyme d'HLM Résidences Les Fonctionnaires au titre du financement de l'opération d'acquisition en VEFA de 11 logements collectifs sis 118-120 avenue du Bac, Saint-Maur-des-Fossés
à l'unanimité,

N° DC2023-96 : Octroi de garantie d'emprunt à la société anonyme d'HLM Résidences Les Fonctionnaires au titre du financement de l'opération d'acquisition en VEFA de 25 logements collectifs sis 19-21 avenue Louis Blanc, Saint-Maur-des-Fossés
à l'unanimité,

N° DC2023-97 : Octroi de garantie d'emprunt à l'Organisme de Foncier Solidaire (OFS) HABITAT & HUMANISME au titre du financement de l'opération en Bail Réel Solidaire (BRS) de 13 logements en Bail Réel Solidaire sis 7 rue de Chennevières 94350 VILLIERS-SUR-MARNE
à l'unanimité,

N° DC2023-98 : Instauration à titre expérimental de la Déclaration de Mise en Location sur la commune de Nogent-sur-Marne
à l'unanimité,

N° DC2023-99 : Attribution d'une subvention d'équipement à la ville de Villiers-sur-Marne pour l'acquisition d'un pupitre d'orientation et d'information dit inclusif à destination des personnes en situation de handicap dans le parc Friedberg situé dans le quartier prioritaire Les Portes de Paris – Les Hautes Noues à Villiers-sur-Marne
à l'unanimité,

N° DC2023-100 : Approbation de la convention de partenariat à intervenir entre Paris Est Marne & Bois et l'Association pour le Développement de l'Initiative Economique
à l'unanimité,

N° DC2023-101 : Approbation pour candidater au Comité des partenaires de l'Agence Régionale de Biodiversité en Ile de France au sein du collège Communes et EPCI
à l'unanimité,

N° DC2023-102 : Attribution d'une subvention à l'Agence Locale de l'Energie et du Climat ALEC – MVE pour le suivi, l'évaluation et l'animation du Plan Climat Air Energie Territorial pour la période de 2023 à 2025

à l'unanimité,

N° DC2023-103 : Approbation de la convention d'objectifs pour l'année 2023 avec l'association Au Fil de l'Eau recevant une subvention supérieure ou égale à 23.000 € et autorisation de signature du Président

à l'unanimité,

N° DC2023-104 : Approbation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés (RPQS) – Année 2022

à l'unanimité,

N° DC2023-105 : Approbation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement (RPQS) – Année 2022

à l'unanimité,

N° DC2023-106 : Avis de l'autorité environnementale relative au projet d'élaboration du zonage d'assainissement de l'Etablissement Public Territorial Paris Est Marne & Bois

à l'unanimité,

N° DC2023-107 : Opération d'aménagement d'un pôle culturel, touristique, muséal et de loisirs à rayonnement intercommunal situé 164 quai de Polangis à Joinville-le-Pont

à l'unanimité,

N° DC2023-108 : Modification du tableau des effectifs

à l'unanimité,

N° DC2023-109 : Avis sur le Rapport Social Unique (RSU) 2021 du Territoire Paris Est Marne & Bois

à l'unanimité,

N° DC2023-110 : Approbation de la convention d'adhésion à la mission expérimentale de médiation obligatoire (MPO) du Centre de Gestion de la Petite Couronne

à l'unanimité, (Jacques-Alain BENISTI ne prend pas part au vote)

N° DC2023-111 : Compétence tourisme : port de plaisance intercommunal de Joinville-le-Pont et approbation de la convention de gestion transitoire entre l'Etablissement Public Territorial ParisEstMarne&Bois et la commune de Joinville-le-Pont

à la majorité, (8 contre : Eric BENSOUSSAN, Pierre CHARDON, Brigitte GAUVIN représentée par Eric BENSOUSSAN, Laurent LAFON, Pierre LEBEAU représenté par Céline MARTIN, Charlotte LIBERT ALBANEL représentée par Julien WEIL, Céline MARTIN, Annick VOISIN)

N° DC2023-112 : Création du budget annexe du port de plaisance intercommunal de Joinville-le-Pont

à la majorité, (8 contre : Eric BENSOUSSAN, Pierre CHARDON, Brigitte GAUVIN représentée par Eric BENSOUSSAN, Laurent LAFON, Pierre LEBEAU représenté par Céline MARTIN, Charlotte LIBERT ALBANEL représentée par Julien WEIL, Céline MARTIN, Annick VOISIN)

N° DC2023-113 : Création d'une régie intercommunale dotée de la seule autonomie financière pour le service public des marchés alimentaires de certaines communes membres et approbation des statuts

à la majorité, (5 abstentions: Jean-Philippe BEGAT représenté par Michel OUDINET, Jacques Alain BENISTI, Monique FACCINI représentée par Dorine FUMEE, Dorine FUMEE, Michel OUDINET)

N° DC2023-114 : Désignation des membres du Conseil d'exploitation de la régie intercommunale des marchés alimentaires

à l'unanimité,

N° DC2023-115 : Approbation du rapport d'activités du Territoire Paris Est Marne & Bois pour l'année 2022

à l'unanimité,